



INSTITUT CONSTANT
DE REBECQUE

L'actualité de la pensée de Frédéric Bastiat

BARTHÉLÉMY BONADIO*

Et cependant, comme ce mot sacré a encore la puissance de faire palpiter les cœurs, on dépouille la Liberté de son prestige en lui arrachant son nom; et c'est sous le nom de *concurrence* que la triste victime est conduite à l'autel, aux applaudissements de la foule tendant ses bras aux liens de la servitude. »¹

Ainsi décrivait Frédéric Bastiat l'injuste procès encore aujourd'hui mené contre la liberté, autrefois nommée *concurrence* et maintenant *capitalisme sauvage*. Les attaques à la liberté sont en effet toujours de même nature : elle mènerait au chaos, certains en profiteraient pour exploiter les autres et il faudrait par conséquent créer, construire une nouvelle organisation sociale plus « équitable ». Cependant, avant d'inventer une organisation artificielle basée sur la contrainte et de la mettre en œuvre, a-t-on vérifié que le régime de liberté est vraiment aussi mauvais ? On l'accuse notamment de favoriser « l'exploitation de l'homme par l'homme », d'être par nature sujet à des crises comme la plus récente. Déjà de son temps Bastiat a répondu à ces critiques. Aux mêmes accusations, les mêmes arguments. C'est pourquoi ses écrits restent une source intarissable en vue d'une sortie de crise durable et des ajustements nécessaires pour en éviter d'autres.

Ce qui provoque des distorsions de l'activité économique de nos jours est du même ordre que ce que combattait Bastiat de son vivant. Politique monétaire, interventionnisme, arbitraire étatique : telles sont les causes de la dernière crise, et par conséquent les facteurs qu'il faut analyser pour en sortir. Dans les termes de Bastiat : « papier-monnaie, organisation artificielle et incertitude, voici les maux qui minent la société ».

* Université de Genève et Institut Constant de Rebecque. Une version de cet essai a été primée dans le concours Bastiat d'Un Monde Libre, un projet de l'Atlas Economic Research Foundation.

¹ À la jeunesse française, *Harmonies Économiques*, Œuvres Complètes tome VI, p. 13.

Bastiat et le papier-monnaie

La cause principale de la dernière crise, comme l'a confirmé plus tard la théorie économique « autrichienne » développée par Ludwig von Mises et Friedrich Hayek, est une politique monétaire expansionniste. Les faibles taux d'intérêt imposés par les banques centrales, en particulier la Réserve fédérale américaine, ont amené une multiplication de prêts sous forme de monnaie, alors que le capital réel, lui, ne s'est pas accru de la même manière. Il s'en est suivi un boom artificiel, conduisant à des surinvestissements, l'épargne étant accumulée en quantité insuffisante pour alimenter les besoins en capitaux. Les distorsions ainsi créées dans la structure de production et les mauvais investissements qui en ont découlé ont fini par éclater au grand jour après que les projets non rentables sont devenus apparents sur les marchés. La correction devait alors prendre la forme d'une récession et d'une réallocation des capitaux vers des usages plus efficaces.

Bastiat, dans son combat contre le papier-monnaie, avait déjà prévenu des conséquences néfastes de l'intervention de l'État dans l'ordre monétaire. Son pamphlet « Maudit argent ! », son chapitre sur le crédit dans « Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas » ainsi que ses lettres à Proudhon sur la gratuité du crédit illustrent à merveille l'inaptitude de la politique monétaire à créer de la richesse réelle et montrent que la quantité de monnaie n'a pas d'effet sur la prospérité. « Quelle que soit la somme de numéraire et de papier qui circule, l'ensemble des emprunteurs ne peut recevoir plus de charrues, de maisons, d'outils, d'approvisionnements, de matières premières, que l'ensemble des prêteurs n'en peut fournir »². Même si Bastiat ne traite pas du caractère cyclique du problème monétaire et ne cherche pas l'influence d'un taux d'intérêt arbitrairement imposé sur la structure de production, il montre de manière convaincante que la richesse ne peut pas trouver sa source dans une multiplication du numéraire. Il tord ainsi le cou aux politiques monétaires dites de relance, qui ne consistent qu'à répéter la même erreur : croire que plus de monnaie crée plus de richesse. Dès lors, comment Bastiat peut-il nous guider vers une meilleure monnaie ? Il nous proposerait premièrement de revenir à l'étalon-or ou argent, de cesser de faire confiance à un simple papier émis par l'État ou un quelconque organisme bénéficiant d'un privilège monopolistique d'émission. Une fois ceci accompli, il nous montrerait que la liberté des banques est le meilleur moyen de gérer le numéraire. En s'adressant à Proudhon il disait : « Je vais faire un mouvement vers vous. Puisse-t-il vous déterminer à en faire un vers moi, ou plutôt vers la vraie solution: la liberté des Banques ! »³. Proudhon n'a pas voulu l'entendre. C'est à nous de réparer cette erreur. Une banque libre est en effet une banque responsable. Loin des objectifs politiques, elle prête le capital avec discernement et évite de le gaspiller. Elle évite aussi la création excessive de liquidités, car elle doit se soumettre à ceux qui voudront récupérer le métal garantissant la monnaie en cas de dévaluation trop forte de la devise.

² Crédit, *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*, OC V, p.376.

³ *Gratuité du crédit*, lettre 12, OC V, p. 282.

Bastiat et l'organisation artificielle

Une autre cause de la crise est l'intervention de l'État dans le crédit hypothécaire. Le gouvernement américain, avec l'argent du contribuable, a plus ou moins explicitement garanti des prêts aux plus démunis pour « faciliter l'accession à la propriété » à travers les *government-sponsored enterprises*. Belle action politique, beau clin d'œil à l'électeur que Bastiat n'aurait pas manqué de dénoncer ! Effets pervers et injustice, voilà ce qu'on y trouve ! En actualisant Bastiat :

« Approfondissons la matière, car il y a là quelque chose qu'on voit et quelque chose qu'on ne voit pas. Tâchons de voir les deux choses. [...]

Pierre est possesseur [d'un capital]. Jean et Jacques désirent l'emprunter. Jean, par sa probité, par ses propriétés, par sa bonne renommée offre des garanties. On croit en lui; il a du *crédit*. Jacques n'inspire pas de confiance ou en inspire moins. Naturellement il arrive que Pierre prête [son épargne] à Jean.

Mais voici que, sous l'inspiration socialiste, l'État intervient et dit à Pierre: Prêtez [votre capital] à Jacques [pour qu'il achète une maison], je vous garantis le remboursement, et cette garantie vaut mieux que celle de Jean, car il n'a que lui pour répondre de lui-même, et moi, je n'ai rien, il est vrai, mais je dispose de la fortune de tous les contribuables; c'est avec leurs deniers qu'au besoin je vous payerai le principal et l'intérêt. En conséquence, Pierre prête [son capital] à Jacques : c'est ce qu'on voit.

Et les socialistes se frottent les mains, disant: Voyez comme notre plan a réussi. Grâce à l'intervention de l'État, le pauvre Jacques a [pu acheter une maison]. Il ne sera plus obligé [de vivre dans son tout petit appartement] ; le voilà [bien logé]. C'est un bien pour lui et un profit pour la nation prise en masse.

Eh non ! Messieurs, ce n'est pas un profit pour la nation, car voici ce qu'on ne voit pas. On ne voit pas que [le capital] n'a été à Jacques que parce qu'[il] n'a pas été à Jean. On ne voit pas que, si Jacques [obtient sa maison], Jean [n'obtient pas son capital pour investir dans un nouveau projet qui aurait pu profiter à la société] ; que, par conséquent, ce qu'on considérerait comme un accroissement de prêt n'est qu'un déplacement de prêt.

En outre, on ne voit pas que ce déplacement implique deux profondes injustices. Injustice envers Jean qui, après avoir mérité et conquis le crédit par sa probité et son activité s'en voit dépouillé. Injustice envers les contribuables, exposés à payer une dette qui ne les regarde pas. »⁴

L'analyse doit être généralisée : chaque intervention de l'État amène des effets pervers : le salaire minimum crée une barrière à l'entrée du marché de l'emploi, le protectionnisme entraîne un renchérissement, etc. Il est donc important, avant d'accepter une quelconque réglementation visant à l'organisation artificielle de la société, de réfléchir à ses conséquences. Il est aussi primordial de chercher les effets pervers des réglementations existantes pour ensuite pouvoir faire les

⁴ Crédit, *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*, OC V, pp. 376-378.

comptes : les effets positifs sont-ils vraiment plus nombreux que ceux négatifs ? Cela est rare. Les primes à la casse en sont un autre exemple. Dans presque tout les pays, le secteur automobile est en berne. Pour prétendument sauver l'industrie, l'État propose ceci : « Aidons les citoyens à changer de voiture et l'industrie automobile repartira, entraînant avec elle le reste de l'économie à la manière des fabricants de chandelles ! » Bastiat, se retournant dans sa tombe, nous crie : « Ce qu'on voit, ce sont les nouvelles voitures vendues. Ce qu'on ne voit pas, c'est tout ce qui n'a pas été acheté à leur place. En changeant de voiture, on sacrifie un ordinateur, un bureau, une chaise, une bibliothèque ! La richesse de la nation n'a donc en rien été augmentée. On ne voit pas non plus que si l'industrie automobile se porte si mal, c'est que les automobiles en circulation font parfaitement l'affaire ! » Non seulement les primes à la casse détournent les dépenses de consommation vers un secteur au détriment des autres, mais conduisent à la destruction de biens tout à fait fonctionnels. Comment les gouvernements peuvent-ils agir de la sorte, eux qui sont censés être composés de personnes compétentes ?

Bastiat et l'incertitude

Bastiat a eu l'occasion, bien avant l'école des choix publics, d'analyser le fonctionnement de l'État et explique pourquoi celui-ci n'agit pas de manière optimale. Son analyse du protectionnisme l'a poussé à se demander d'où viennent les décisions prises par l'État. Sa pétition des marchands de chandelles, où les fabricants de chandelles demandent la protection contre un dangereux ennemi étranger, qui n'est autre que le soleil dont la concurrence est trop forte pour eux, est non seulement une satire des politiques protectionnistes, mais aussi une critique des industries qui réclament la protection. À travers la pétition, Bastiat montre que les gouvernements agissent surtout sous l'influence de divers groupes faisant pression pour obtenir des privilèges indus. C'est encore plus clair lorsqu'il s'adresse aux protectionnistes eux-mêmes : « Votre principe a écrit sur le fronton du Palais législatif ces mots : Quiconque acquiert ici quelque influence peut y obtenir sa part de Spoliation légale »⁵. Ce qui rappelle sa fameuse formule : « L'État, c'est la grande fiction à travers laquelle tout le monde s'efforce de vivre aux dépens de tout le monde »⁶. La mainmise sur le gouvernement par certains groupes est donc une cause de décisions préjudiciables. Un autre fléau fait son apparition avec ce type de capture de rentes : l'incertitude. Une fois la Loi « devenue l'instrument de toutes les cupidités, au lieu d'en être le frein »⁷, plus rien ne garantit aux entrepreneurs que leur future richesse, résultat de leur travail, leur sera garantie : « Quel est en ce moment le hardi spéculateur qui oserait monter une usine ou se livrer à une entreprise ? Hier on décrète qu'il ne sera permis de travailler que pendant un nombre d'heure déterminé. Aujourd'hui on décrète que le salaire de tel genre de travail sera

⁵ *Spoliation et loi*, OC V, p. 10.

⁶ *L'État*, OC IV, p.332.

⁷ *La Loi*, OC IV, p. 342.

fixé; qui peut prévoir le décret de demain, celui d'après-demain, ceux des jours suivants? [...] Dans de telles conditions, qui peut et veut rien entreprendre ? »⁸

L'élément d'incertitude est encore aujourd'hui au cœur du problème du développement économique. Dans les pays occidentaux, même si la propriété est plus ou moins respectée, l'incertitude quant à l'évolution de la fiscalité, des réglementations et des autres interventions politiques, freine les entrepreneurs et le dynamisme de l'économie. De même, dans les trop nombreux pays où les institutions ne garantissent pas la propriété, l'économie ne peut pas se développer car les individus n'ont pas d'incitation à agir : il existe un trop grand coefficient d'incertitude quant à ce qu'ils peuvent espérer conserver des résultats qu'ils obtiendront. À l'incertitude naturelle liée à la prise de risque entrepreneuriale s'ajoute l'incertitude créée par le non-respect du droit de propriété.

Bastiat et la sortie de crise

Bastiat nous a laissé, dans ses textes à la fois convaincants et agréables, la solution qui peut permettre de (re)prendre la voie de la prospérité : la liberté. C'est en effet dans un marché libre que les distorsions induites par les interventions de l'État pourront être réparées : celui-ci doit laisser les industries touchées par la crise se restructurer pour redevenir viables. Les gouvernements doivent aussi cesser de décourager l'épargne, moteur de la croissance, avec une fiscalité excessive, une pénalité encore exacerbée par l'endettement public. Ce n'est que grâce au capital accumulé en laissant faire les acteurs du marché et en respectant la propriété que de nouveaux projets durables pourront voir le jour, avec la création d'emplois et des satisfactions nouvelles pour le consommateur.

Si, dans cet essai, seuls les éléments économiques de la pensée de Bastiat ont été soulignés, cela ne signifie pas que ses textes politiques sont aujourd'hui dépassés. Au contraire, ses pamphlets défendant la liberté sous un angle philosophique méritent eux aussi une lecture attentive. Ils montrent notamment les incohérences encore présentes aujourd'hui dans les arguments des partisans de la solidarité et de la redistribution forcées autant que celles émanant des idéologies plus conservatrices qui refusent le socialisme au nom de la liberté, tout en limitant celle-ci par conformité.

⁸ *Propriété et Loi*, OC IV, p. 287.

Œuvres disponibles de Frédéric Bastiat (1801-1850)

Œuvres Complètes (Tomes I à VI), Elibron Classics, 2001

Pamphlets, Les Belles Lettres, Collection Bibliothèque Classique de la Liberté, 2009

Sophismes économiques, Les Belles Lettres, Collection Bibliothèque Classique de la Liberté, 2005

Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas, Romillat, 2005

L'État, c'est toi !, L'Arche, 2004

Impressum

Institut Constant de Rebecque
19, boulevard de Grancy
1006 Lausanne, Suisse
Tél.: +41 (0)21 601 40 82
Fax: +41 (0)21 601 40 81
ic@institutconstant.ch

Toutes les publications de l'Institut Constant de Rebecque sont disponibles en ligne sur www.institutconstant.ch.

Disclaimer

L'Institut Constant de Rebecque ne prend aucune position institutionnelle. Toutes les publications et communications de l'Institut contribuent à l'information et au débat. Elles reflètent les opinions de leurs auteurs et ne correspondent pas nécessairement à l'avis du Conseil d'administration, du Conseil académique ou du Comité exécutif de l'Institut.

Cette publication peut être citée avec indication de la source.
Copyright 2010, Institut Constant de Rebecque.